

## LES PREMIERS RESISTANTS GAULLISTES...

D'évidence, la naissance de la France libre suite à l'Appel lancé par le général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940, les conditions de son action et ses combats, fondent une spécificité différente des conditions dans lesquelles va s'organiser en France même la Résistance intérieure, dans la clandestinité qu'imposent l'occupation nazie et le régime qui s'installe le 10 juillet à Vichy sous l'autorité de Pétain.

Le ralliement à la France Libre des Nouvelles-Hébrides le 22 juillet 1940, ceux du Tchad, du Cameroun, du Congo et de l'Oubangui-Chari en août, des Comptoirs de l'Inde, des Etablissements français d'Océanie et de la Nouvelle-Calédonie en septembre vont lui donner une assise territoriale de souveraineté, lui fournissant de plus des ressources tant humaines que matérielles, et qui s'élargira par la suite.

Et les Forces Françaises libres (F.F.L.), avec leurs déclinaisons navales (FNFL) et aériennes (FAFL), en décembre 1940 regrouperont déjà 27 000 hommes, 24 navires et une centaine d'appareils. Ce qui, s'étant renforcées au fil des mois et des ans par de nouveaux ralliements, va permettre à la France Libre d'être présente aux côtés des Alliés britanniques et bientôt américains sur tous les fronts

du combat contre les nazis et des fascistes italiens, en Afrique du Nord et orientale, dans l'Océan Indien, au Proche-Orient, sur le front de l'Est.

La Résistance sur le sol national va donc se développer dans un contexte différent, l'ennemi – occupant ou (et) pétainiste – n'étant pas en face, de l'autre côté d'une ligne de front, mais potentiellement dans chaque village ou ville, aucune convention militaire même relative ne venant offrir une protection aux combattants de l'ombre.

Pour autant, au-delà de ces bien réelles différences, Français Libres et Résistants de l'intérieur mèneront le combat contre le même ennemi. Et, au fil des ans et dès les premiers mois, des liens allant en se renforçant les uniront : bateaux, sous-marins et avions débarqueront et rembarqueront d'Angleterre ou vers l'Angleterre Français Libres et Résistants de l'Intérieur, la voie pyrénéenne étant aussi utilisée. En la personne d'André Philip, le Comité National Français siégeant à Londres se dotera à partir du juillet 1942 d'un Commissaire à l'Intérieur, et l'Assemblée Consultative Provisoire installée à Alger par le général de Gaulle intégrera en novembre 1943 40 Résistants, venus pour cela de l'intérieur, représentant seize mouvements, partis et syndicats clandestins ; dont tous ceux du CNR.

### NAISSANCE DE LA FRANCE LIBRE

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Défense et à la Guerre du Gouvernement Paul Reynaud du 6 au 16 juin, a lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC un «Appel» invitant «...les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, – conclut-il – la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas».

Cet Appel s'adresse principalement aux militaires français et spécialistes de l'armement se trouvant déjà en territoire britannique – ils sont alors près de 130 000, revenus de Narvik, évacués de Dunkerque, échappés par les ports normands et bretons de la Manche et de l'Atlantique, marins... – ou qui viendraient à s'y trouver (des évacuations se poursuivent depuis Saint-Nazaire jusqu'à la frontière pyrénéenne).

Dans cet Appel, daté du 18 juin, le général de Gaulle ne s'adresse pas aux militaires et aux civils français présents sur le sol national. Car, dira-t-il dans ses *Mémoires*, il avait espéré un sursaut national des autorités gouvernementales et militaires françaises affirmant une volonté de poursuivre la lutte.

Ayant reçu le 19 juin une sommation à rentrer en France du général Weygand, son supérieur hiérarchique sur le plan militaire et depuis le 16 juin le ministre de la Défense du gouvernement Pétain, de Gaulle lui répond : «... Je me suis donc enquis tout de suite les moyens de le faire... je pense donc venir me présenter à vous dans les vingt-quatre heures si, d'ici là, la capitulation n'a pas été signée.

«Au cas où elle le serait, je me joindrais à toute résistance française qui s'organiserait où que ce soit. À Londres, en particulier il existe des éléments militaires, – et sans doute en viendra-t-il d'autres – qui sont réso-

lus à combattre, quoi qu'il arrive dans la métropole.

«... je souhaite pour la France et pour vous, mon Général, que vous sachiez et puissiez échapper au désastre, gagner la France d'outre-mer et poursuivre la guerre. Il n'y a pas d'armistice possible dans l'honneur.

«J'ajoute que mes rapports personnels avec le gouvernement britannique – en particulier avec M. Churchill – pourraient me permettre d'être utile à vous-même ou à tout autre personnalité française qui voudraient se mettre à la tête de la résistance française continuée».

Or, le 22 juin 1940, le Gouvernement français présidé par Pétain – dont le général Weygand restera ministre de la Défense jusqu'au 11 juillet 1940, avant d'être nommé par lui haut-commissaire en Afrique du Nord – a signé l'Armistice vassalisant la France au Reich nazi et lui livrant 60 % de son territoire...

Ce même 22 juin, le général de Gaulle reprend la parole à la B..B.C. pour appeler à la poursuite du combat militaire contre l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, concluant son discours par la formule «Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance», dont on peut considérer qu'elle est fondatrice d'un concept historique appelé à un grand avenir par ses développements politique, militaire et diplomatique : «La France Libre».

Le 28 juin, Churchill, qui n'a pas encore rompu tous les ponts avec le Gouvernement français, lequel garde sous autorité – limitée – outre la zone Sud non occupée son Empire colonial (Afrique du Nord, Occidentale et Equatoriale, Antilles-Guyane, Madagascar, Protectorats du Levant, Côte des Somalis, Etablissements d'Inde et d'Océanie, Indochine), reconnaît cependant officiellement de Gaulle comme «Chef des Français libres». Le 14 juillet, ils ne seront encore que quelques milliers à défiler à Londres...

### LES PREMIERS ENVOYES...

L'un de ces «Français libres» va bientôt quitter la capitale britannique... Contrôleur au Service Vente de Renault, âgé de 26 ans, Jacques Mansion «Jack», mobilisé en septembre 1939, avait été réformé définitif pour blessure en avril 1940. Ayant refusé la défaite, il avait rejoint Londres le 17 juin et s'était engagé dans la «Légion française» – préfigurant les «Forces Françaises Libres» – créée le 1<sup>er</sup> juillet par de Gaulle ; qui a mis, à la tête du 2<sup>e</sup> Bureau (service de renseignement) de son état-major personnel, créé ce même 1<sup>er</sup> juillet, André Dewavrin (colonel «Passy»).

Recruté par «Passy», Jack Mansion, qui est volontaire pour cette mission, va être envoyé début août 1940 en France, débarqué près du cap de la Chèvre, sur la pointe sud de la presqu'île de Crozon. Il rentrera le 5 sep-



(de g. à d.) Jack Mansion, Maurice Duclos, D'Estienne d'Orves, Raymond Deiss

tembre en Angleterre à bord d'un bateau de pêche avec le plan du dispositif allemand en Bretagne, puis redébarquera à nouveau en territoire occupé le 6 décembre 1940. Il regagnera l'Angleterre le 27 juin 1941, embarqué par le sous-marin *Sealion*.

Maurice Duclos, âgé de 34 ans, ancien «Cagoulard» emprisonné de février à mai 1938, mobilisé en août 1939, avait participé comme officier de liaison auprès de la 13<sup>e</sup> Demi-Brigade de la Légion étrangère (13<sup>e</sup> DBLE), à l'Expédition de Narvik en mai-juin 1940. De retour en Bretagne le 15 juin 1940, il gagnera le 21 juin sur un bateau de pêche l'Angleterre via Jersey.

Ayant rejoint les Français libres, et le 2<sup>e</sup> Bureau de Passy, Maurice Duclos, prenant le pseudonyme de «Saint-Jacques», sera déposé le 4 août 1940 sur la plage de Saint-Aubin-sur-mer (Calvados) en compagnie d'Alexandre Beresnikoff (*Corvisart*) par une vedette partie de Portsmouth, avec pour mission de recueillir des renseignements sur le potentiel militaire allemand. *Corvisart* regagnera l'Angleterre le 15 janvier 1941.

Quant à *Saint-Jacques*, il sillonnera la France et, gagnant Paris, jettera les bases de plusieurs réseaux de renseignement avant de retourner à Londres fin 1940. Il en reviendra dans la nuit du 13 au 14 février 1941, parachuté en Dordogne. Recherché par l'ennemi après la chute de son réseau, il sera exfiltré vers l'Angleterre par un Lysander fin février 1942.

Embarqué le 18 juin 1940 pour l'Angleterre, Gilbert Renault rejoint les Français libres, et va être affecté au 2<sup>e</sup> Bureau. Fin août, ayant pris le pseudonyme de «Raymond» (avant celui de «Rémy»), il gagnera la France via l'Espagne avec pour mission de surveiller les mouvements de forces allemandes le long de la côte atlantique. Pourchassé par la Gestapo, il regagnera l'Angleterre en juin 1942, ayant entretemps mis en place un vaste réseau, organisé en agences régionales, qui prendra en janvier 1942 le nom de «Confrérie Notre-Dame» (CND), et nouera des liens avec les mouvements O.C.M. et Libération-Nord. A son actif notamment les renseignements transmis à Londres qui permettront aux Britanniques de couler le *Bismarck* en mai 1941, d'immobiliser le *Scharnhorst* en rade de Brest...

Pierre Fourcaud, âgé de 42 ans, arrivé en Angleterre le 6 juillet 1940, repartit de Londres le 2 septembre pour une mission du 2<sup>e</sup> Bureau en zone Sud, parallèle à celle de *Raymond/Rémy* en zone Nord, et passa lui aussi par l'Espagne. Ses premiers contacts se feront avec ceux que – tels Loustanau-Lacau – l'on appellera de manière contemporaine les «vichysto-résistants»; ce que désavouera de Gaulle.

Après un retour à Londres, il sera envoyé à nouveau en France en janvier 1941 et, ayant noué des contacts avec les avocats marseillais socialistes, André Boyer et Gaston Deferre, il mit en place un réseau de renseignements nommé «Lucas» puis «Fleurs», que rejoindra en mai 1941 Pierre Sudreau et qui évoluera – après que Fourcaud a été arrêté en août 1941, son frère Boris prenant sa suite – pour devenir aussi un mouvement, «Brutus».

Militant socialiste, avocat au barreau de Paris André Weil-Curiel, mobilisé en 1939, fait prisonnier, évadé, amené en Angleterre lors de l'évacuation de Dunquerque, rencontra de Gaulle le 19 juin 1940. Avec son assentiment, et missionné par son chef de cabinet de Boislambert, il regagna la France avec un contingent de rapatriés, parvenant le 1<sup>er</sup> août à Paris; où il reprendra contact, pour jauger, leur positionnement face à Vichy et à l'égard de la France libre, avec ses anciens amis socialistes et avec Jean Jaudel, de l'Alliance démocratique. Le 14 juillet, il déposa nuitamment une gerbe au pied de la statue de Clémenceau, et participa le 11 novembre à la manifestation des lycéens et étudiants à l'Etoile.

Dénoncé, arrêté le 12 mars 1941, emprisonné rue des Saussaies, libéré en avril faute de preuves, il regagnera Londres en décembre à travers les Pyrénées et l'Espagne et par Gibraltar.

Le 22 décembre 1940, capitaine de corvette dans les Forces Navales Françaises libres, Honoré d'Estienne d'Orves («Château-vieux»), âgé de 39 ans et qui avait rejoint de Gaulle en septembre 1940, est débarqué sur les côtes bretonnes en compagnie de Jan Doornik et Maurice Barlier, avec lesquels il va, recrutant à Paris et en Bretagne, constituer le «Réseau Nemrod», qui sera démantelé après son arrestation avec d'autres membres du réseau le 21 janvier 1940 suite à une trahison. Condamnés à mort par la cour martiale allemande de Paris, d'Estienne d'Orves, Jan Doornick, Maurice Barlier et le couple nantais Clément qui les avait hébergés seront fusillés au Mont-Valérien le 29 août 1941.

Les Résistants recrutés par les différents envoyés de la France Libre ne seront pas les seuls à s'y rattacher. Parmi les premiers petits groupes qui s'organisèrent sur le sol national, certains, alors très minoritaires, s'en réclamèrent dès l'automne 1940...

## PANTAGRUEL

Issu d'une famille alsacienne, Raymond Deiss, né à Paris en 1893, ancien combattant de la guerres un éditeur de musique connu, ayant à son catalogue Darius Milhaud, Georges Auric, Francis Poulenc... En 1938, décidant de devenir Première Guerre mondiale lors desquelles il avait été gazé, il était devenu entre les deux son propre imprimeur, il acquiert le matériel nécessaire. Mobilisé jusqu'au 31 mars 1940 pendant la rôle de guerre, il va, en octobre 1940, rédiger et tirer sur ses presses une feuille d'information qu'il baptise *Pantagruel*, et qui va être considéré comme étant – en dehors de la presse communiste clandestine (*L'Humanité*, *l'Avant-Garde*, *la Relève*, *la Vie Ouvrière*...) – le premier journal clandestin de la Résistance.

Aidé par les linotypistes René et Robert Blanc – propriétaires de la société l'Entente linotypiste – et par l'imprimeur Roger Lescaret, il publia 16 numéros avant d'être arrêté le 7 avril 1942 et interné à Fresnes (René et Robert Blanc avaient été arrêtés en novembre 1941).

Raymond Deiss avait été mis en contact par un autre imprimeur, Duchemin, avec un

par l'aspirant de marine Hubert Moreau (20 ans), prisonnier évadé, ayant rejoint l'Angleterre où il a été recruté par l'Intelligence Service, qui l'enverra en mission de renseignement en Bretagne à trois reprises : du 26 au 30 juillet, du 5 au 17 août et du 6 au 20 septembre 1940.



des premiers groupes clandestins de Résistance, l'«Armée volontaire» ou «Armée des Volontaires», créée lors d'une réunion tenue en octobre 1940 à Paris (6<sup>e</sup>), 6 rue des Ciseaux, sous la présidence du Commandant René L'Hôpital; et qui va recruter ses premiers membres parmi les scouts, des anciens membres de l'Action française. Cette proximité idéologique initiale va faire de l'«Armée des Volontaires» – qui a essaimé en Province, à Poitiers, Nevers... – le principal diffuseur de *Pantagruel*.

Avec 45 militants de l'«Armée des Volontaires», Raymond Deiss sera déporté à Trèves le 9 octobre 1942, en vertu du décret *Nacht und Nebel* et, le 27 mai 1943, sera, avec 6 membres de l'«Armée des Volontaires», condamné à mort par le 2<sup>e</sup> sénat du *Volksgerichtshof*, («Tribunal du peuple» nazi) transféré à Rheinbach. Il sera décapité avec eux à la prison de Cologne le 25 août 1943.

Around de Boris Vildé et Anatole Lewitsky, les Résistants du «Réseau du Musée de l'Homme» feront paraître, entre le 15 décembre 1940 et mars 1941, six numéros du bulletin «Résistance», qui affirmera son positionnement gaulliste.

Au fil des mois et ans, d'autres mouvements, plus ou moins importants, manifesteront un gaullisme, la sincérité parfois sujette à caution...

Quant à la «France Libre», elle homologuera 26 réseaux de renseignement, 15 réseaux d'action et 2 d'évasion, qui – depuis les premiers mis en place dès l'automne 1940 – en ont fait, aux côtés des mouvements, partis et syndicats clandestins, des groupes urbains de combat et maquis, une des composantes de la Résistance intérieure.

<sup>1</sup> Pour des raisons de prestige, Passy donnera le 17 puis le 20 juillet 1940 comme dates de débarquement en France de Jack Mansion, en en faisant ainsi le premier Français Libre à s'y rendre. De fait, il y avait été précédé

# LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE...



Le Général de Gaulle ouvre la Conférence. Assis à sa droite, René Pléven. Côte-à-côte, le général de Gaulle et Félix Eboué

En 1940, Brazzaville, située sur la rive droite du fleuve Congo, non navigable jusqu'à la mer, ne compte que moins de 50 000 habitants, dont à peine un millier d'Européens. La ville est depuis 1934 reliée, à 511 km de là, au port de Pointe-Noire sur la côte atlantique, dans le Golfe de Guinée, par le chemin de fer Congo-Océan, dont la construction entre 1921 et 1934 avait été réalisée par plus de 127 000 Africains rafiés au Congo, au sud du Tchad ainsi que dans l'Ouest de l'actuelle Centrafrique, contraints au travail forcé par le «Code de l'Indigénat», promulgué par la France en 1881 et établissant pour les «indigènes» un service du travail obligatoire proche du servage.

Entre 18 000 et 20 000 d'entre eux moururent sur le chantier : d'épuisement, de malnutrition, de manque d'hygiène et de soins, d'absence de normes de protection contre les accidents.

La présence française permanente au fond du Golfe de Guinée date de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'explorateur du bassin du Congo, Savorgnan de Brazza, négociant avec un petit souverain local la création d'un établissement commercial sur le site actuel de la ville qui portera son nom. En 1886, un décret du ministre français des Colonies regroupa les divers établissements français dans la Région au sein deux colonies, le «Congo Français» et l'«Oubangui». Entre la vallée du Congo, le Cameroun, que colonisent les Allemands, et la côte atlantique, une autre colonie française, distincte, est établie par décret début 1904 : le «Gabon».

Et, début 1900, près du Lac Tchad, des forces françaises, après avoir écrasé celles du Sultan Rabah, prennent le contrôle de la Région qui va devenir un territoire rattaché à l'Oubangui avant de former, en 1920, la colonie du Tchad.

Ces quatre territoires, s'étendant sur 2 500 000 km<sup>2</sup>, vont être réunis en 1910 dans un «Gouvernement général» d'«Afrique Equatoriale Française» (A.E.F.), dont la capitale va être fixée à Brazzaville. Après la Première Guerre mondiale, le Cameroun voisin, conquis sur l'Allemagne, confié pour l'essentiel de son territoire en mandat à la France par la Société des Nations (S.D.N.), sera de fait intégré à l'A.E.F.

Plus au nord en Afrique, depuis le Sud marocain jusqu'au Nord du Golfe de Guinée, pénétrant depuis la côte vers l'intérieur du continent en direction du Lac Tchad et du Sud saharien, la France a mis en place le 16 juin 1895 un autre ensemble fédéral de

colonies, l'«Afrique Occidentale française» (A.O.F.)<sup>1</sup> ayant pour capitale politico-administrative Dakar, remplaçant depuis 1902 Saint-Louis et dont l'agglomération, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, compte une centaine de milliers d'habitants. Son port, construit à partir de 1857, est ouvert au trafic en 1866 comme escale des navires transatlantiques, remplaçant en baie de Dakar celle de l'Île de Gorée, ancien comptoir négrier français.

De l'A.E.F. et l'A.O.F., territoires ouverts à l'appropriation et à l'exploitation par de grandes compagnies minières, industrielles, agricoles et financières métropolitaines, et par de plus petits colons, la France va tirer de nombreuses ressources : or de Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et Guinée..., diamants et bauxite de Guinée, étain du Niger. En 1939, l'A.O.F. exporte 25 000 t. de café, 35 000 t de cacao, 600 000 t. d'arachides, la production stratégique de caoutchouc de l'A.E.F. sera portée de 500 t. en 1939 à 3 200 t. en 1943. Et il y a les productions de coton du sud tchadien, de bois précieux, d'huile de palme, d'ivoire...

## LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS

À la veille du début de la Seconde Guerre mondiale, 179 000 «Tirailleurs sénégalais», appellation générique, venus d'A.O.F. et d'A.E.F. – ainsi que de Madagascar – sont aussi présents dans l'armée française. Et quand en mai 1940 la France fait face à l'offensive de la Wehrmacht, 40 000 Tirailleurs, dans des régiments d'infanterie et d'artillerie intégrés au sein de sept Divisions d'Infanterie coloniale (D.I.C.), sont engagés dans les combats des Ardennes, de la Somme, de l'Aisne, de la Meuse, sur la Loire, dans la vallée du Rhône, à Menton contre les Italiens...

Les premiers «tirailleurs» sénégalais avaient été recrutés – plus ou moins, plutôt moins que plus – «volontairement» dès le 18<sup>e</sup> siècle pour protéger les navires de la Compagnie française des Indes pratiquant le commerce avec l'Afrique, dont celui des esclaves. Quant au corps des «Tirailleurs sénégalais», encadré, à de rares exceptions près, exclusivement par des officiers français «blancs», créé en 1857 par Napoléon III, il sera engagé dans la conquête coloniale de l'Afrique, de Madagascar (entre 1895 et 1905), au Maroc (entre 1908 et 1914)...

Et la «Force noire», c'est ainsi que l'appellera le général Mangin, qui théorisa son emploi, sera déployée en France lors de la Première Guerre mondiale : 134 000 Tirail-

leurs participeront aux batailles de Verdun (notamment à la reprise du fort de Douaumont), du Chemin des Dames, à l'expédition des Dardanelles... 30 000 seront tués. Dans l'entre-deux guerres, ils participeront en Allemagne à l'occupation de la Rhénanie et de la Ruhr (1918-1930).

Lors de l'offensive allemande de 1940, durant laquelle les Tirailleurs sénégalais combattirent avec bravoure, 15 000 d'entre eux tombèrent. Certains, faits prisonniers, furent victimes de crimes de guerre. Assassinés, comme le furent, à Airaines le 7 juin, le capitaine N'Tchoréré – l'un des rares officiers noirs – et dix soldats congolais, les 19 et 20 juin 1940, à Chasseluy-Montluzin, près de Lyon, 1333 Tirailleurs du 25<sup>e</sup> R.T.S.<sup>2</sup>... De 2 000 à 3 000 soldats africains prisonniers – sans doute notablement plus – seront ainsi abattus par des soldats allemands, qui n'étaient pas tous... des S.S.

15 500 Africains noirs et 3 888 Malgaches faits prisonniers seront, pour la plupart, maintenus ou renvoyés en France dans des *Frontstalags*.

D'autres continueront la lutte, avec la «France Libre», et dans la «Résistance».

## BRAZZAVILLE, CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

Le premier ralliement à la «France Libre» sera, le 14 juillet 1940, celui dans le Pacifique du Condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Par leurs superficies, leurs populations et leur situation stratégique, plus importants pour l'avenir de la «France Libre» seront, le 27 août 1940, ceux du Tchad, dont le gouverneur Félix Eboué a pris contact avec de Gaulle, et du Cameroun, suite à une opération militaire conduite par le colonel Leclerc à Douala et Yaoundé, ainsi que ceux du Moyen-Congo, le 29 août, dont le colonel de Laminat a pris le contrôle de la capitale, Brazzaville, et de l'Oubangui-Chari le 31 août. Ce sont les «Trois glorieuses».

Mais, comme l'Afrique du Nord, où la population d'origine européenne est importante, avec une présence militaire française conséquente, la vaste A.O.F. est restée sous l'autorité du gouvernement pétainiste. De Gaulle a tenté – sans succès – de convaincre les Britanniques de mener une campagne de conquête terrestre depuis leurs colonies (Gambie, Sierra-Leone, Gold Coast, Nigeria) et à partir de Conakry en Guinée. La voie maritime sera alors choisie...

Le 23 septembre 1940 – c'est l'«Opération Menace» – se présente devant Dakar, capitale de l'A.O.F., la «Force M», franco-britannique, forte, autour du porte-avions «HMS Ark Royal», de 2 cuirassés et 4 croiseurs, d'une dizaine de destroyers, ainsi que de torpilleurs, d'avisos..., commandée par l'Amiral

<sup>1</sup> L'A.O.F. regroupa, avec une population d'une quinzaine de millions d'habitants, sur près de 4 700 000 km<sup>2</sup>, les colonies de Mauritanie, Sénégal, Soudan français (actuel Mali), Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey (actuel

Bénin) Haute-Volta (actuel Burkina-Faso) et Niger ; l'essentiel du territoire du Togo, ex-colonie allemande, confié après la Première Guerre mondiale à la France sous mandat de la S.D.N., sera de fait rattaché à l'A.O.F.

Cunningham ; et ayant à son bord le général de Gaulle, avec 2 400 Français Libres (13<sup>e</sup> DBLE), présents aux côtés des 4 500 hommes de la 101<sup>st</sup> Royal Marine Brigade.

De Gaulle va envoyer vers Pierre Boisson, gouverneur général de l'A.O.F. depuis le 25 juin, et qui a fait allégeance à Pétain, un émissaire : Georges Thierry d'Argenlieu. Accueilli par des tirs de mitrailleuse, il devra rebrousser chemin...

Pierre Boisson<sup>3</sup> dispose à Dakar, outre des forces coloniales terrestres et d'une petite aviation sur la base aérienne de Ouakam, d'une importante force navale composée du cuirassé *Richelieu*, de 3 croiseurs légers, 5 croiseurs auxiliaires, d'une dizaine d'autres unités. Il rejettera un ultimatum britannique, et n'hésitera pas à faire tirer sur les Français Libres et les Anglais.

Après deux tentatives manquées de débarquement, «français libre» le 23 septembre à Rufisque, et britannique à Dakar le 24, après une dernière tentative, lors de laquelle le cuirassé *HMS Resolution* est gravement endommagé, l'amiral Cunningham décide le 25 le repli de la «Force M» vers Freetown, capitale de la Sierra-Leone.

Fortement marqué par cet échec, le Général de Gaulle va gagner Brazzaville, y rassemblant les administrateurs des quatre colonies ralliées en juillet-août, auxquelles une offensive de troupes gaullistes, entamée le 27 octobre depuis le Cameroun et le Congo sur Libreville et Port-Gentil, va joindre le Gabon le 12 novembre.

Ce 27 octobre, à Brazzaville, de Gaulle va lancer un «Manifeste» : «... Il n'existe plus de Gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. Dans son état de servitude, cet organisme ne peut être et n'est, en effet, qu'un instrument utilisé par les ennemis de la France contre l'honneur et l'intérêt du pays.

«Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré, je n'y failirai pas.

«J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France et uniquement pour la défendre, et je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement.

«Pour m'assister dans ma tâche, je constitue, à la date d'aujourd'hui, un **Conseil de Défense de l'Empire**...»

La création le 27 octobre 1940 de ce «**Conseil de Défense de l'Empire**» est annoncée dans le n° du 1<sup>er</sup> novembre 1940 du «*Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale française*», né à Brazzaville en 1910 et qui, depuis le 15 septembre 1940, a ajouté à son titre «de l'Afrique française Libre» ; de même que sa composition : le général Georges Catroux, le vice-amiral Émile Muselier, le général Edgard de Larminat, le gouverneur du Tchad Félix Éboué, qui sera nommé le 12 novembre Gouverneur général de l'A.E.F., le gouverneur Henri Sautot, de Nouvelle-Calédonie, le colonel Philippe Leclerc, qui sera nommé le 22 novembre commandant des troupes du Tchad, le médecin-

général Adolphe Sicé, le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Argenlieu, avec comme secrétaire permanent René Cassin.

Reconnu le 24 décembre 1940 par la Grande-Bretagne, il deviendra le 24 septembre 1941 le «Comité National Français».

À Brazzaville, par l'Ordonnance n°7, de Gaulle crée le 16 novembre 1940 l'«Ordre de la Libération».

«Radio-Brazzaville» commencera ses émissions le 5 décembre 1940. Progressivement doté de matériel performant, l'un des principaux émetteurs sur ondes courtes, entendu jusqu'à Alger, il sera la voix de la «France Libre», hors du contrôle exercé par le Gouvernement britannique sur la BBC... Brazzaville sera aussi le siège de plusieurs journaux «Français Libres», dont un... «*France d'Abord*».

Fin 1940, Jean Colonna d'Ornano y crée un camp de formation de cadres de la «France libre», qui prendra son nom après sa mort en janvier 1941 à Mourzouk dans le sud libyen, lors d'un raid préparatoire de celui que mènera Leclerc à Koufra. L'un de ses élèves, l'aspirant Pierre Dargent, tombera à Bir Hakeim le 8 juin 1942.

Quasiment aussi nombreux que ceux venus de métropole, 27 000 combattants «Français Libres» seront des tirailleurs d'A.E.F., que l'on retrouvera avec la colonne Leclerc à Koufra, avec la Force L et la 1<sup>re</sup> DFL lors des combats de Libye et de Tunisie, de libération de l'île d'Elbe, du débarquement de Provence avec l'Armée B, de la campagne libératrice de la France jusqu'en Alsace, de la Poche de Royan.

## LA CONFÉRENCE...

«*Ils ont des droits sur nous...*». Ces paroles de Georges Clemenceau le 20 novembre 1917 à l'Assemblée Nationale, évoquant le sacrifice des Combattants de la Grande guerre, furent entendus par les métropolitains... mais aussi par les colonaux payant durant le conflit le prix élevé du sang...

En 1926, le Congolais André Matswa fonda à Paris l'«Amicale des originaires de l'Afrique-Équatoriale française». De retour à Brazzaville, il réclamera la fin de la discrimination raciale et du Code de l'indigénat, la citoyenneté française pleine et entière pour les autochtones. Accusé de fomenter de l'agitation, il sera condamné à trois ans de prison puis – évadé et repris – à la prison à vie ; il mourra au Tchad en...1942.

Né en 1889 au Sénégal, Lamine Senghor, tirailleur sénégalais, blessé, gazé, pensionné à 30 %, puis à 100 %, démobilisé, rapatrié au Sénégal en 1919, revint à Paris en août 1921 pour travailler dans les PTT. Marié à une Française, il adhéra en 1923 ou en 1924 à la CGTU et au Parti communiste qui, lors des élections municipales de 1925, en fit l'un de ses candidats à Paris dans le quartier de la Salpêtrière (recevant 18 % des voix). Membre de l'«Union intercoloniale» (UIC), organisation créée en 1921 par des communistes, il en deviendra secrétaire adjoint.

Lamine Senghor participera, du 10 au 15 février 1927 à Bruxelles, avec les Antillais Max Clainville-Bloncourt<sup>4</sup> et Camille Saint-

Jacques, à un premier congrès «Contre le colonialisme et l'impérialisme», avec, venus de 34 pays, 173 délégués dont 107 «colonisés», organisé par la «Ligue contre l'Oppression coloniale» (L.C.O.C.), fondée en 1926 ; il y fit une intervention remarquée. A son retour de Bruxelles, Senghor crée le 6 mars 1927 à Paris la «Ligue de Défense de la Race nègre» (LDRN). Senghor décéda de maladie le 25 décembre 1927, le Soudanais (Malien) Tiémoko Garan Kouyaté lui succéda à la tête de la LDRN et à la LCOO (il serait mort à Mauthausen le 4 juillet 1944).

«*Ils ont des droits sur nous*», les sacrifices des Africains lors de la bataille de France en 1940, leur engagement dans les forces de la France Libre et la part prise par les populations africaines à l'effort de guerre allié vont d'évidence réactualiser la formule de Clemenceau ; ce qui n'est pas sans inquiéter parmi les cadres colonaux de l'administration et des grandes sociétés.

Le 30 janvier 1944, de Gaulle convoque à Brazzaville une «**Conférence Africaine française**». Se déroulant jusqu'au 8 février, elle rassembla autour de René Plevin, commissaire aux Colonies du C.F.L.N., et de Félix Éboué, Gouverneur général de l'A.E.F, les 20 gouverneurs des territoires d'Afrique Noire et de Madagascar, des administrateurs du Maghreb, des représentants de l'Assemblée consultative d'Alger (9), des hauts fonctionnaires (22). Il n'y eut ni représentants des populations colonisées ni des colons.

La Conférence recommandera la création d'une Assemblée fédérale, d'assemblées territoriales représentatives composées en partie d'Africains, en partie d'Européens, élus, partout où cela serait possible, au suffrage universel, proclame la nécessité d'un nouveau statut de la femme africaine, celle de la libéralisation du travail, sans toutefois en supprimer l'obligation découlant du Code de l'indigénat, la journée de 8 h, la liberté syndicale, le repos hebdomadaire, une réforme de la justice coloniale et la suppression des peines de l'indigénat, le développement de l'assistance médicale et la formation de 2 000 médecins africains, la scolarisation de 3,4 millions d'Africains noirs (2,5 en AOF, 500 000 en A.E.F, 400 000 au Cameroun), l'ouverture aux «Africains évolués» de tous les cadres de la fonction publique (sauf ceux du commandement), percevant à responsabilités égales les mêmes revenus que les Européens, des mesures sociales permettant une vie meilleure pour les Africains.

Dans son allocution de clôture le 8 février, René Plevin, après avoir écarté toute idée de «self government», affirmera sa volonté de déterminer parmi ces résolutions «celles dont l'exécution pourra être proposée sans délai au C.F.L.N. et celles qui réclameraient l'approbation des Assemblées souveraines de la France Libérée».

En France, le «Programme du CNR», publié dans la clandestinité le 15 mars 1944, préconisera «*Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales*»...

S'ouvriront en 1945 les temps difficiles de la décolonisation, à laquelle aspireront les peuples colonisés...

<sup>2</sup> En 1942, les habitants de Chasselay inaugurèrent un cimetière-monument où furent inhumés 188 corps, le «Tata», que le régime pétainiste refusa de financer.

<sup>3</sup> Sous l'autorité de Pierre Boisson sera menée en A.O.F. une chasse aux gaullistes : Albert Idohou, Agoussi Wabi et Aloysius Odewole seront fusillés à Dakar le 10 novembre

1941, Sidiki Boubakari le sera le 23 octobre 1942, Adolphe Gaétan le sera le 19 novembre suivant. Ils seront faits «Compagnons de la Libération» à titre posthume. Après le débarquement allié le 11 novembre 1942 en Afrique du Nord, Boisson se ralliera le 7 décembre 1942 à Darlan puis, après l'exécution de celui-ci, à Giraud. Il

sera contraint de quitter son poste en juin 1943 après la création du C.F.L.N.

<sup>4</sup> Oncle de l'étudiant Tony Bloncourt, qui sera fusillé le 9 mars 1942 au Mont-Valérien

## **CHARLES DE GAULLE : LE DISCOURS DE BRAZZAVILLE**

**30 janvier 1944**

Si l'on voulait juger des entreprises de notre temps suivant les errements anciens, on pourrait s'étonner que le Gouvernement français ait décidé de réunir cette Conférence africaine.

« Attendez ! » nous conseillerait, sans doute, la fausse prudence d'autrefois. « La guerre n'est pas à son terme. Encore moins peut-on savoir ce que sera demain la paix. La France, d'ailleurs, n'a-t-elle pas, hélas ! des soucis plus immédiats que l'avenir de ses territoires d'outre-mer ? »

Mais il a paru au gouvernement que rien ne serait, en réalité, moins justifié que cet effacement, ni plus imprudent que cette prudence. C'est qu'en effet, loin que la situation présente, pour cruelle et compliquée qu'elle soit, doive nous conseiller l'abstention, c'est, au contraire, l'esprit d'entreprise qu'elle nous commande. Cela est vrai dans tous les domaines, en particulier dans celui que va parcourir la Conférence de Brazzaville. Car, sans vouloir exagérer l'urgence des raisons qui nous pressent d'aborder l'étude d'ensemble des problèmes africains français, nous croyons que les immenses événements qui bouleversent le monde nous engagent à ne pas tarder ; que la terrible épreuve que constitue l'occupation provisoire de la Métropole par l'ennemi ne retire rien à la France en guerre de ses devoirs et de ses droits enfin, que le rassemblement, maintenant accompli, de toutes nos possessions d'Afrique nous offre une occasion excellente de réunir, à l'initiative et sous la direction de M. le Commissaire aux Colonies, pour travailler ensemble, confronter leurs idées et leur expérience, les hommes qui ont l'honneur et la charge de gouverner, au nom de la France, ses territoires africains. Où donc une telle réunion devait-elle se tenir, sinon à Brazzaville, qui, pendant de terribles années, fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance et qui restera l'exemple du plus méritoire effort français ?

Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de beaucoup de centaines d'années, sous l'impulsion des gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes tels que : Gallieni, Brazza, Dodds, Joffre, Binger, Marchand, Gentil, Foureau, Lamy, Borgnis-Desbordes, Archinard, Lyautey, Gouraud, Mangin, Largeau, les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations avaient maintenue, depuis l'aurore de l'Histoire, douloureuse et imperméable.

Ce qui a été fait par nous pour le développement des richesses et pour le bien des hommes, à mesure de cette marche en avant, il n'est, pour le discerner, que de parcourir nos territoires et, pour le reconnaître, que d'avoir du cœur. Mais, de même qu'un rocher lancé sur la pente roule plus vite à chaque instant, ainsi l'œuvre que nous avons entreprise ici nous impose sans cesse de plus larges tâches. Au moment où commençait la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir sur des bases nouvelles les conditions de la mise en valeur de notre Afrique, du progrès humain de ses habitants et de l'exercice de la souveraineté française.

Comme toujours, la guerre elle-même précipite l'évolution. D'abord, par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour, pour une bonne part, une guerre africaine et que, du même coup, l'importance absolue et relative des ressources, des communications, des contingents d'Afrique, est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opérations. Mais ensuite et surtout parce que cette guerre a pour enjeu ni plus ni moins que la condition de l'homme et que, sous l'action des forces psychiques qu'elle a partout déclenchées, chaque individu lève la tête, regarde au-delà du jour et s'interroge sur son destin.

S'il est une puissance impériale que les événements conduisent à s'inspirer de leurs leçons et à choisir noblement, libéralement, la route des temps nouveaux où elle entend diriger les soixante millions d'hommes qui se trouvent associés au sort de ses quarante-deux millions d'enfants, cette puissance c'est la France.

En premier lieu et tout simplement parce qu'elle est la France, c'est-à-dire la nation dont l'immortel génie est désigné pour les initiatives qui, par degrés, élèvent les hommes vers les sommets de dignité et de fraternité où, quelque jour, tous pourront s'unir. Ensuite parce que, dans l'extrémité où une défaite provisoire l'avait refoulée, c'est dans ses terres d'outre-mer, dont toutes les populations, dans toutes les parties du monde, n'ont pas, une seule minute, altéré leur fidélité, qu'elle a trouvé son recours et la base de départ pour sa libération et qu'il y a désormais, de ce fait, entre la Métropole et l'Empire, un lien définitif. Enfin, pour cette raison que, tirant à mesure du drame les conclusions qu'il comporte, la France est aujourd'hui animée, pour ce qui la concerne elle-même et pour ce qui concerne tous ceux qui dépendent d'elle, d'une volonté ardente et pratique de renouveau.

Est-ce à dire que la France veuille poursuivre sa tâche d'outremer en enfermant ses territoires dans des barrières qui les isoleraient du monde et, d'abord, de l'ensemble des contrées africaine ? Non, certes ! et, pour le prouver, il n'est que d'évoquer comment, dans cette guerre, l'Afrique Équatoriale et le Cameroun français n'ont cessé de collaborer de la façon la plus étroite avec les territoires voisins, Congo belge, Nigeria britannique, Soudan anglo-égyptien, et comment, à l'heure qu'il est, l'Empire français tout entier, à l'exception momentanée de l'Indochine, contribue dans d'importantes proportions, par ses positions stratégiques, ses voies de communications, sa production, ses bases aériennes, sans préjudice de ses effectifs militaires, à l'effort commun des Alliés.

Nous croyons que, pour ce qui concerne la vie du monde de demain, l'autarcie ne serait, pour personne, ni souhaitable, ni même possible. Nous croyons, en particulier, qu'au point de vue du développement des ressources et des grandes communications, le continent africain doit constituer, dans une large mesure, un tout. Mais, en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes. Vous avez, Messieurs les Gouverneurs généraux et Gouverneurs, les pieds assez bien enfoncés dans la terre d'Afrique pour ne jamais perdre le sens de ce qui y est réalisable et, par conséquent, pratique. Au demeurant, il appartient à la nation française et il n'appartient qu'à elle, de procéder, le moment venu, aux réformes impériales de structure qu'elle décidera dans sa souveraineté. Mais, en attendant, il faut vivre, et vivre chaque jour c'est entamer l'avenir.

Vous étudierez ici, pour les soumettre au gouvernement, quelles conditions morales, sociales, politiques, économiques et autres vous paraissent pouvoir être progressivement appliquées dans chacun de nos territoires, afin que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir.

Messieurs, la Conférence Africaine Française de Brazzaville est ouverte.